

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2018_040**

L'an deux mille dix huit, le cinq avril, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à L'Ensemble Bringuier de CHATUZANGE LE GOUBET, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 29/03/2018

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 85 - votants : 100

OBJET : BUDGET ANNEXE ZONES ÉCONOMIQUES - BUDGET PRIMITIF 2018

PRESENTS :

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, PRELON Patrick, UZEL Anthony, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, AUDIBERT Geneviève, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, BRUNET Bernard, BRET René, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, BROSSE Nathalie, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, LABADENS Philippe, PIENEK Pierre, TACHDJIAN Jeanine, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, MASSON Serge, BARTHELON Bernard, ROLLET Brigitte, AGRAIN Françoise, BONNEMAYRE Jacques, BRARD Lionel, CHALAL Nancy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, MOUNIER Françoise, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, PUGEAT Véronique, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur SIEGEL Patrick a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Monsieur COLLIGNON Bernard a donné pouvoir à monsieur MENOZZI Gaëtan
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à madame AUDIBERT Geneviève
Monsieur BUIS Pierre a donné pouvoir à monsieur RIPOCHE Bernard
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à madame BROSSE Nathalie
Monsieur ROBERT David a donné pouvoir à madame BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe
Monsieur LABRIET Gérard a donné pouvoir à monsieur BORDAZ Christian
Monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à monsieur BONNEMAYRE Jacques
Monsieur VEYRET Pierre-Jean a donné pouvoir à monsieur PAILHES Wilfrid

Ce budget s'inscrit dans la même nomenclature que le budget général avec les spécificités techniques relatives à la gestion de stock de terrain. Ce budget reprend intégralement en 2018 le budget Zones du Syndicat Rovaltain dissout courant 2017.

Les dépenses d'acquisition foncière et d'aménagement des terrains sont retracées en fonctionnement puis basculées en investissement. De manière symétrique, les opérations de cession constatées en fonctionnement se traduisent par une sortie du stock de la valeur des biens qui produit des écritures basculées en investissement.

Aussi, dans une logique de simplification, les tableaux ci-après expriment les principaux postes financiers. Il est prévu de céder 13.6M€ de terrain. En parallèle, la production de nouvelles valeurs correspond à près de 7.7M€. La valeur du stock devrait diminuer de près de 5.8M€ en intégrant dans cette dernière les frais financiers.

Le schéma ci-dessous présente de manière simplifiée les équilibres :

Produits estimés	BP 2017	BP 2018	Produits estimés	BP 2017	BP 2018
Cessions envisagées	2 207 450	13 566 670	Cessions envisagées	2 207 450	13 566 670
Emprunts	2 425 060		Emprunts	2 425 060	
Financements	4 632 510	13 566 670	Financements	4 632 510	13 566 670

La partie remboursement de dette comprend un montant de remboursement des avances à près de 5 M€. Cette inscription correspond à l'hypothèse suivante :

- si l'intégralité des tènements est vendue à hauteur de 13,5 M€,
- si les coûts d'aménagement des zones financés à 7,8 M€,
- compte tenu de 0,75 M€ d'annuité de dette,
- alors le budget général se verra abondé d'un peu moins de 5 M€.

Dans les faits, fin 2018, il sera dressé un bilan intermédiaire de la situation du budget en intégrant les résultats antérieurs. En fonction de cette situation, le budget général pourra percevoir un montant d'avance en retour du budget annexe Zones économiques.

D'un point de vue comptable, le budget annexe s'équilibre de la sorte en prenant en compte des écritures de stock :

Equilibre de la Section de fonctionnement :

Chapitre	BP 2017	BP 2018	Chapitre	BP 2017	BP 2018
011 - Charges à caractère général	3 187 800	7 728 697	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 537 800	9 898 697
012 - Charges de personnel et frais assimilés		50 000	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	427 200	300 000
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 207 450	15 566 670	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 207 450	13 566 670
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	427 200	300 000	Total des produits de fonctionnement	6 172 450	23 765 367
66 - Charges financières	350 000	120 000			
Total des charges de fonctionnement	6 172 450	23 765 367			

Equilibre de la Section d'investissement :

Chapitre	BP 2017	BP 2018	Chapitre	BP 2017	BP 2018
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 537 800	9 898 697	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 207 450	15 566 670
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 094 710	5 667 973	16 - Emprunts et dettes assimilées	2 425 060	0
Total des charges d'investissement	4 632 510	15 566 670	Total des produits d'investissement	4 632 510	15 566 670

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M14,

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 2 voix
(TRAPIER Pierre, DERLY Bruno)
- Abstention : 1 voix
(DONGER Denis)
- Pour : 97 voix

DECIDE :

- *d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe Zones Economiques qui s'équilibre à hauteur de 23 765 367.00 € en fonctionnement et de 15 566 670.00 € en investissement,*
- *d'autoriser et de mandater le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.*

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 12 avril 2018
Le Président,
Par délégation,
Emmanuelle CHAMBARD
Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Agglo
Rovaltain - Avenue de la gare
BP 10388
26958 Valence Cedex 09